

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL U12 – U10 SAMEDI 17 JUIN 2023
GOLF DE BOIS-CHENU - BARCELONNETTE
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve sur 9 trous ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans le département dans les catégories U12 (nés en 2011 et après), et U10 (nés en 2013 et après).

Drapeau jaune minimum recommandé.

Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour, membre de l'AS du club et inscrit sur les listes de l'école de golf de son club (extranet FFGolf)

Départs : Départs dans l'ordre des index. Premiers départs à 10h00

Coupe/Médailles : « Titre de champion départemental » pour la 1^{ère} fille et le 1^{er} garçon en Brut dans chaque catégorie U12 et U10

Médailles pour les 3 premières places (garçons et filles) en Brut.

Nombre de joueurs

Le Champ des joueurs sera limité à 30.

NB : Parents

Les parents ont la possibilité de suivre leur enfant (à distance = aux retombées de balle). Ils seront utiles également pour faire suivre de partie (compter le score des enfants)

FORME DE JEU

Score maximum BRUT – (9 max et on marque 10) – sur 9 trous

Repères de départs :

U10F : orange

U10G et U12F : violet

U12G : rouge

Départage RMS en cas d'égalité

ENGAGEMENTS

Chaque joueur devra s'inscrire directement auprès du CD04 en envoyant un e-mail (cdgolf04@free.fr).

Droits d'inscription et green-fees pris en charge par le CD04.

Date limite des inscriptions 28 mai 2023

PRIX

Coupe aux vainqueurs.

Médailles pour les 3 premiers du classement.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : Nicolas Tchiknavorian

Comité d'organisation: Comité Départemental de Golf des Alpes de Haute Provence